VILLEPARISIS

# Nature en ville

La ville est engagée dans une démarche « zéro phyto » depuis 2012 et a obtenu en 2021 le trophée Zéro Phyt'eau pour ses actions de lutte contre la pollution de l'environnement communal !

Depuis le 1 er janvier 2017, la loi Labbé interdit l’utilisation de pesticides chimiques pour l’entretien des espaces verts et de la voirie. Depuis le 1 er janvier 2019, les particuliers sont aussi concernés par cette loi puisqu’ils ne peuvent plus acheter, stocker et utiliser de pesticides chimiques.

**Des prairies fleuries sont mises en place sur la voie Lambert :**

- Sources de nourriture pour pollinisateurs, oiseaux et petits mammifères, elles favorisent la biodiversité locale
- Demandent peu d’entretien (1 fauchage par an, pas besoin d’arroser hors période de sécheresse)

Les hôtels à insectes que vous pouvez retrouver dans la ville sont réalisés par les agents de la Ville. Ils ont un **objectif pédagogique** : ils permettent de sensibiliser les Villeparisien.ne.s à la présence d’insectes en ville. Ils ont aussi un **objectif environnemental** : ils favorisent la biodiversité en ville en proposant un abri et un lieu pour la reproduction de plusieurs espèces d’insectes (abeilles solitaires, perce-oreilles, syrphes, coccinelles…).
Les matériaux utilisés sont adaptés en fonction des insectes que l’on souhaite privilégier :

- Des tiges creuses comme les ronces, bambous, pour les osmies ;
- De la paille pour les chrysopes ;
- Des rondins de bois percés pour les abeilles solitaires ;
- Des feuilles mortes et des écorces pour les anthocoris ;
- Des tiges de bois verticales pour les papillons ;
- Des tuiles cassées pour les araignées ;
- De la laine de bois fragmentée pour les coccinelles.

**3 compositions végétales ont été installées au Parc Balzac,** elles ont un objectif pédagogique avec leurs panneaux correspondants.

Your browser does not support the video tag.

Liens utiles
Guide pour jardiner plus nature
Fabriquer un hôtel à insectes